

janvier 2017

Villedoux infos



Villedoux

www.villedoux.fr

Sommaire

p.1
édito du Maire

p.2
infos générales

p.3
nouvelles des
associations

p.4
agenda et état civil

Chers Concitoyens,

Nous entrons ensemble dans la nouvelle année, l'année 2017, l'année du Coq selon l'horoscope chinois.

C'est l'occasion de formuler plusieurs vœux qui nous l'espérons, serviront de points de repère à ces 12 prochains mois.

Dès janvier l'investiture d'un nouveau Président américain marquera l'entrée dans un nouvel équilibre mondial. Après l'espoir porté par le Président Obama, ne devons-nous pas craindre certains excès aux vues des premières prises de position de Monsieur Trump ?

Nous formons le vœu que la politique internationale ne soit pas déstabilisée et que de nouvelles zones de tensions internationales ne se révèlent pas.

Au mois de mars, notre pays sera plongé dans la campagne présidentielle. Nous formons le vœu que cette campagne soit l'occasion de mettre au centre du débat publique les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de justice sociale auxquelles notre pays est attaché. Ces valeurs constituent le socle et les fondations de notre modèle social et sociétal.

Au mois de mai, nous aurons choisi notre Président. Nous formons le vœu que dès sa prise de fonction, il insuffle un nouvel élan à notre pays afin que celui-ci entre dans une dynamique de progrès et de réussite. La tâche sera difficile !! Mais le renouveau industriel, le développement économique, la lutte contre la précarité et le chômage, dans le respect de la justice sociale et fiscale, devront être les priorités de notre nouveau Président.

Au mois de juin nous serons amenés à élire notre représentation parlementaire. Nous formons le vœu que notre nouveau député ait à cœur de représenter et défendre notre Territoire pour faire face aux enjeux de la mobilité, de la croissance économique et du développement durable.

Les dossiers du contournement de Marans, des liaisons ferroviaires vers La Rochelle, du Lycée du Pays d'Aunis, ou des pôles d'excellence économique, devront être au centre de l'action pour que notre circonscription ne soit pas seulement celle de Rochefort et Surgères.

Au mois de Juillet, notre Communauté de Commune devrait pouvoir fixer les premières orientations du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, document réglementaire et normatif qui fixera les règles de notre prochain développement territorial. Nous formons le vœu que tout en développant notre attractivité géographique, nous sachions maîtriser et mettre en œuvre une croissance urbanistique raisonnée et éco-responsable.

Au dernier trimestre, notre Commune devrait pouvoir lancer les études relatives à ses nouveaux équipements publics (salle multi-activités) et commerciaux (pôle commercial). Nous formons le vœu que ces projets nécessaires et indispensables à l'amélioration de notre confort de vie, puissent trouver une issue favorable dans l'intérêt de nos concitoyens.

L'année du Coq selon les chinois, est une année dynamisante et couronnée de succès importants. C'est une année d'initiative et de créativité, dans le respect d'une certaine droiture et rigueur. Alors ayons de l'audace et formons ensemble le vœu que cette année 2017 soit celle des succès de notre village, de notre territoire et de notre pays. Ne dit-on pas que la chance sourit aux audacieux ?

En mon nom, au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble des agents municipaux, je souhaite que cette nouvelle année vous apporte à vous et vos proches, bonheur, succès, prospérité et santé.

F.VENDITTOZZI
Maire de Villedoux.

bloc note

- **ouverture exceptionnelle de la mairie le 31 décembre pour l'inscription sur les listes électorales**
- **fermeture exceptionnelle de la mairie le 2 janvier 2017**
- **vœux du maire le 13 janvier 2017**

Le Père Noël à Villedoux

Cette année encore, le Père Noël a répondu à l'aimable invitation lancée par les élèves en charge de la scolarité (Marie-Christine et Isabelle) et est venu rencontrer les élèves de l'école des Portes du Marais.

La veille, il avait envoyé un message à la mairie signalant que son traîneau était en révision et donc indisponible. Il demandait si un autre moyen de déplacement pouvait être mis à sa disposition. Luidgi et Dominique lui ont confectionné un char à faire pâlir d'envie ses rennes.

C'est dans cet équipage et entouré de Marie-Christine, Isabelle, Luidgi et de Dominique, qu'il avait métamorphosé en l'occasion en facétieux Lutins, que le Père Noël est arrivé devant l'école accueilli par les clameurs joyeuses des enfants.

Le Père Noël, qui avait prévu des friandises pour chacun, est ensuite allé dans les treize classes pour rencontrer les élèves. Les plus impressionnés restaient à l'écart tandis que les plus téméraires lui confiaient leur secret à l'oreille.

Le Père Noël s'est gentiment prêté aux demandes des paparazzis en posant aux milieux des petits élèves de maternelle.

A la grande joie des enfants et mais aussi de leurs parents, il a ensuite attendu la sortie des classes assis dans son imposant fauteuil avant de circuler dans la commune au son de chants de Noël et toujours accompagné de ses joyeux Lutins et précédé d'Elodie qui sécurisait son parcours.

Après un dernier « HO, HO, HO » plein de gaîté, le Père Noël est reparti chez lui après avoir remercié ses accompagnants. Gageons que la qualité de l'accueil des Villedousais lui donnera l'envie de revenir l'an prochain.

Car il est tellement agréable de voir briller les yeux des petits et de retrouver quelques instants notre âmes d'enfant.

La Chargée de communication du Père Noël

Au service du public et non serviteurs du public

Les agents municipaux ont fait l'objet de remarques déplacées remettant en cause leur implication dans le travail. Supposer que des personnes ne « foutent rien » sous prétexte qu'elles travaillent pour une collectivité est une remarque gratuite qui démontre un manque de connaissance des missions accomplies.

Il suffit de regarder la propreté et le fleurissement de la commune pour comprendre l'activité des agents techniques.

Il suffit de voir le sourire des enfants pour comprendre l'activité des ASEM, animateurs, cuisiniers et personnels d'entretien.

Que dire du travail de notre ASVP qui sillonne les rues et assure la sécurité des enfants.

Et ce n'est pas parce que la mairie n'est pas ouverte au public quatre après-midi par semaine qu'il faut supposer que les secrétaires ne font rien. La charge de travail est telle qu'un poste d'agent d'accueil existe depuis un an.

Les employés communaux sont des êtres humains qui assurent tous, avec courtoisie, sérieux et conscience, une mission de service public au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

A ce double titre, ils méritent le respect.

Les élus de VILLEDoux.

Rappel

Si vous rencontrez des problèmes de réception de télévision, nous vous invitons à vous manifester en mairie au 05 46 68 50 88. Une réclamation groupée sera envoyée en janvier à l'ANFR.



Tri sélectif

Vous avez reçu récemment le nouveau calendrier de CYCLAD pour la collecte des ordures ménagères et du tri.

Vous avez pu remarquer que désormais les emballages plastiques souples sont recyclables, ils sont à jeter dans la poubelle jaune.

Nous en appelons à votre citoyenneté afin de respecter cette nouvelle règle de tri.

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 5 février 2017 à partir de 12h au restaurant scolaire.

Toutes les personnes de plus de 65 ans ont reçu ou vont recevoir une invitation. En cas d'oubli ou de mauvaise distribution de courrier, vous pouvez vous signaler en mairie au 05 46 68 50 88.

Réponse souhaitée avant le 20 janvier 2017.



Calendrier

La nouvelle année est synonyme de vente de calendriers à domicile. Nous avons eu le plaisir de récompenser le travail et le service de notre facteur ou factrice en choisissant le traditionnel calendrier de fin d'année. Autre incontournable, le calendrier des pompiers que nous apprécions, car nous reconnaissons le mérite de ses hommes et femmes qui sont là pour nous porter secours et sauver, si possible, nos biens. Nous n'hésitons pas à verser notre contributions à ces corps de métiers et c'est normal.

Nous attirons votre attention, comme tous les ans, sur le fait que des démarcheurs indelicats même des enfants viendront peut-être vous solliciter.

Nous vous invitons à la plus grande prudence face à ces situations qui peuvent être frauduleuses. Si vous avez un doute sur la légitimité de ces démarcheurs, appelez la mairie.

En règle générale, tout démarcheur doit se présenter au préalable en mairie pour valider son passage.

L'ASVP ou bien un élu se déplacera pour rencontrer ces personnes.

Les «Seniors » abordent 2017 avec vigueur

L'association des « seniors » de Villedoux présidée par Roland Pineau a préparé son calendrier de l'année 2017.

Pour le mois de janvier, il faut noter : le vendredi 6 à 18 heures, le pot dînatoire avec échange de cadeaux à la salle des fêtes, le samedi 14 janvier après-midi, vœux inter-associations et le mercredi 25 janvier, la visite de l'asinerie du Poitou.

Par ailleurs, tous les mardis de 14h30 à 18h : jeux de cartes, jeux de société au Bar-tabac de Villedoux ; tous les jeudis de 10h à 11h30 : marche, ballade ; tous les lundis à 15h en alternance tous les quinze jours : scrapbooking ou travaux d'aiguilles à la salle des fêtes; tous les vendredis soirs à 20h30 (sur réservation : 05 46 01 28 65) : tarot à la salle des fêtes.

Tous renseignements auprès de Jacqueline Quinconneau (secrétaire) au 06 08 73 36 02.

Les Minimoy

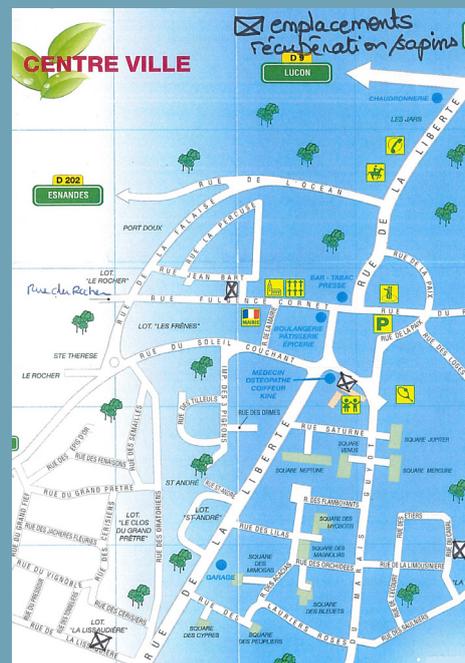
La nouvelle association des assistantes maternelles de Villedoux, les Minimoy, était présente au marché de Noël avec un stand coloré. Elles avaient confectionné la plupart des compositions et réalisé les confiseries. Les nombreux Villedousais (ses) qui ont fait honneur aux organisateurs de cette belle journée, par leurs présences, n'ont pas manqué de s'attarder sur le stand pour y effectuer quelques achats. Le bénéfice de la vente permettra d'acheter de nouveaux jeux et de réaliser de nouvelles activités.



L'association des Minimoy

Parcs à sapins

Comme l'an passé, nous mettons à votre disposition des parcs pour vos sapins (cf. plan joint) qui, après avoir égayé vos intérieurs, ont bien mérité une seconde vie. Nos agents techniques passeront ces arbres au broyeur pour en récupérer les copeaux qu'ils réutiliseront dans nos espaces verts.



Un conte de Noël à la bibliothèque

C'est à l'initiative de Liliane Barbeau et dans le cadre des activités péri-scolaires (TAP) que l'Amicale laïque a accueilli les enfants de la grande section de la maternelle à la bibliothèque.

Le lundi 5 décembre après-midi, quinze enfants ont pu écouter le conte « Quand je serai grand, je serai le Père Noël », de Grégoire Solotareff. C'est l'histoire d'un petit garçon qui s'appelait Noël ! Un jour d'hiver, alors qu'il se promenait dans la forêt près de sa maison, Noël s'arrêta devant un grand sac rouge sur lequel était déposée une mystérieuse lettre...

Le lundi 12 décembre, 15 autres enfants ont choisi le conte « Le Père Noël et les fourmis », de Philippe Corentin. Les cheminées sont désormais murées et parfois même remplacées par des télévisions. Mais comment le Père Noël va-t-il pouvoir entrer dans les maisons ?

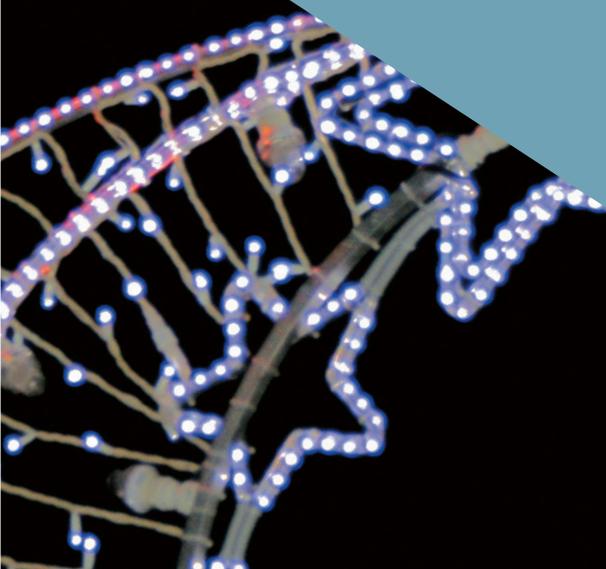
Les deux contes furent lus par Annie de l'Amicale laïque. Deux textes simples choisis par vote par les enfants eux-mêmes.

A l'issue de ces lectures, l'Amicale laïque a offert à chacun des enfants un petit cadeau.

L'association «Arc en Ciel»

recrute de nouveaux adhérents pour l'année 2017. Toutes les personnes intéressées peuvent me contacter au 06 84 24 52 97 pour plus de renseignements.

Cyril Bougnoteau.



L'agenda du mois

lundi 2 janvier :

la mairie sera exceptionnellement fermée.

vendredi 6 janvier :

cérémonie des vœux de M. le Président de la Communauté de Communes Aunis Atlantique

vendredi 13 janvier :

cérémonie des vœux de M. le Maire à 19h à la salle des fêtes

samedi 14 janvier :

galettes inter-associations pour tous les adhérents, à la salle des fêtes de 16h à 18h

mercredi 18 janvier :

- balayage de la commune par la société NCI Environnement
- **conseil communautaire** à 18h30 à CHARRON

dimanche 5 février :

repas des aînés à 12h au restaurant scolaire

État civil

Décès

Marcel ROUGIER
le 26 février

Marie-Claude BONNIN
le 17 mai

Colette MURZEAU
le 30 octobre

Franck BÉNÉTEAU
le 3 décembre

Patrick DURSORT
le 5 décembre

Sincères condoléances aux familles

Prendre rendez-vous avec

Le maire

François VENDITTOZZI

Les adjoints

Corinne SINGER : Affaires générales et ressources humaines

Marie-Christine QUEVA : Affaires sociales

Daniel BOURSIER : Urbanisme et travaux

David WANTZ : Budget et finances

Jean-Philippe TOLEDANO : Vie associative et environnement

La conseillère déléguée

Isabelle BOURLAND : Affaires scolaire et périscolaire

Les conseillers référents

Marie-Louise PINEAU : Relations intergénérationnelles

Delphine BOUCARD : «P.E.D.T.»

Stéphanie COLOMBIER : Affaires sociales représentant la commune au CIAS

Jean-Paul BONNIN : Ruralité

Eric MONTAGNE : Affaires économiques

Le secrétariat

Accueil en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

Tél. : 05 46 68 50 88

Emails :

servicegeneral@villedoux.fr

urbanisme@villedoux.fr

asvp@villedoux.fr

accueil@villedoux.fr

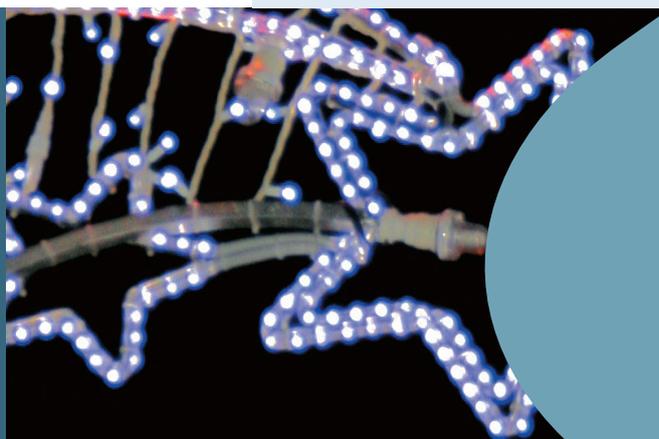
RETROUVEZ LE VILLEDoux INFOS ET D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE sur le site internet : www.villedoux.fr

Directeur de publication : M. François Vendittozzi

Création et mise en page : 1, 2, 3 ! Simone - Impression : Imprimerie Rochelaise



PEFC 10-31-1240



Listes électorales :

Nous vous rappelons que le samedi 31 décembre 2016 la mairie sera exceptionnellement ouverte de 10h à 12h pour les inscriptions sur les listes électorales.

Nous vous informons que votre carte d'électeur vous sera envoyée à votre domicile fin mars-début avril 2017.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Où ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Ou ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Merci de vous munir :
- du livret de famille
- de la carte d'identité du jeune à recenser

www.defense.gouv.fr/jdc